

Le Monde, 20 avril 1955

Pour un « comité international d'humanité »

Monsieur le directeur,

J'ai lu en son temps, avec beaucoup d'intérêt, la lettre de M. Aroneanu sur le comité international d'humanité qui pourrait être constitué en attendant que les Nations unies se donnent les institutions qui nous permettraient d'être défendus contre les abus de la puissance d'Etat. Il me semblait qu'une si judicieuse argumentation, conjuguée à l'urgence d'une action en ce domaine, devrait valoir à M. Aroneanu l'adhésion de beaucoup de vos lecteurs. A la réflexion, je m'inquiète un peu du silence qui semble avoir accueilli les propositions de M. Aroneanu. Surtout, je crains que celui-ci ne se trompe sur la réaction de certains d'entre nous. C'est pourquoi je voudrais vous demander de faire connaître mon adhésion à ses vues et le désir où je suis de l'aider, pour ma faible part, dans l'action qu'il serait amené à entreprendre. On comprendrait mal en effet que des intellectuels puissent continuer de se plaindre du terrorisme d'Etat, tel qu'il sévit ici ou là, et laissent pourtant sans réponse et sans aide la seule proposition concrète qui ait été faite jusqu'ici sur ces questions.

Je vous prie de croire, monsieur le directeur...

ALBERT CAMUS.